

# Il n'y a pas que la santé économique des agriculteurs qui est en péril !

Le 24.02.2017,

**Le prochain président de la République ne pourra pas ignorer que les pesticides en agriculture ont impacté et vont continuer d'impacter la santé des utilisateurs.** Et au-delà de ces derniers, cela est en train de devenir un véritable problème de santé publique. Il est donc indispensable que dès le début du prochain quinquennat soit réuni TOUS les acteurs du monde agricole et pas uniquement les porte-paroles de l'agroalimentaire, de l'agrochimie et de l'agrodistribution.

Cette problématique de l'utilisation des pesticides en agriculture est officiellement inscrite dans l'agenda politique depuis 2009 avec le lancement du premier plan Ecophyto. Grâce au travail réalisé par les associations et la pression exercée par Phyto-Victimes, Bruno Le Maire, Ministre de l'Agriculture, signe le 4 Mai 2012, un décret inscrivant la maladie de Parkinson aux tableaux des maladies professionnelles pour le régime agricole. Cette collaboration s'est poursuivie avec Stéphane Le Foll, actuel Ministre de l'Agriculture, en permettant l'ajout du Lymphome Non Hodgkinien (LNH) aux tableaux.

Depuis plusieurs années, la prise de conscience de certains acteurs du monde politique a permis la mise en place de nombreux travaux. En 2012, le travail de la Mission Sénatoriale, porté par la Sénatrice de Charente, Nicole Bonnefoy (PS) et présidé par Sophie Primas (LR) a rédigé un rapport intitulé « *Pesticides : vers le risque zéro* », qui montre la sous-évaluation du danger des pesticides pour la santé, constat confirmé par le rapport de l'INSERM sur les pesticides en 2013 et celui de l'ANSES sur l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides en 2016.

**Vouloir faire penser à un président de la République que la diminution de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et le retrait rapide des matières actives les plus dangereuses, iraient à l'encontre d'un développement économique mettant en péril l'agriculture en France est faux.** C'est ce que l'on a voulu faire croire ces trente dernières années à la fois aux pouvoirs publics et malheureusement au monde agricole.

L'utilisation intensive de cette chimie n'a enrichi que les industriels, jamais les agriculteurs n'ont été aussi endettés, avec des conséquences désastreuses : 30% du monde agricole vit avec moins de 350€ par mois et on comptabilise un suicide tous les 2 jours. Certains agriculteurs vivent la double peine, en étant à la fois ruinés et impactés par des pathologies suite à l'utilisation de matières dangereuses.

Par conséquent, nous souhaitons que les candidats se prononcent clairement sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques impactant la santé des utilisateurs et de leurs familles.

Nous voulons une prise de position concernant l'évolution des tableaux de reconnaissances des maladies professionnelles pour le régime agricole, la revalorisation des indemnités versées aux exploitants agricoles lorsqu'ils sont reconnus en maladie professionnelle.

**Il est indispensable d'accompagner et d'encourager les alternatives agronomiques** (sans énièmes contraintes administratives) **afin d'éliminer rapidement les produits les plus dangereux tels que les CMR (Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique) ainsi que les perturbateurs endocriniens.**

Le 22 Juin 2016, Stéphane Le Foll soutenait la **création d'un fond d'indemnisation pour les victimes des pesticides, abondé par les firmes et non pas par les pouvoirs publics** comme actuellement. Si cela ne devait pas aboutir avant la fin du quinquennat de François Hollande, nous exigeons que le travail réalisé soit poursuivi de manière à pouvoir mettre en place ce fond, tel qu'il existe déjà pour les victimes de l'amiante (FIVA) et des essais nucléaires (CIVEN).